

mettre plus ou moins « sur la touche » une catégorie de professeurs quelle qu'elle soit.

Nous pensons, de par notre existence, que c'est là l'intérêt bien compris des élèves, et nous espérons profondément que la raison l'emportera dans d'éventuels projets de restructuration des sections « Génie électrique » des lycées techniques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond respect.

Communiqué

Certains de nos adhérents, parmi les plus anciens, se sont étonnés que nous parlions du cinquantenaire de l'Union des Physiciens, car certains sont adhérents depuis plus de 50 ans. Je tiens ici à les féliciter de leur fidélité et à leur expliquer cette apparente contradiction.

Nous savons bien que le numéro 1 du bulletin de l'Union des Physiciens date de mars 1907. Il a été publié par une « Association des professeurs de sciences physiques, chimiques et naturelles des lycées et collèges de France, filles et garçons ». Pourtant notre Union, telle qu'elle existe actuellement, a déposé ses statuts à la Préfecture de Police le 30 avril 1937 et nous avons pensé qu'il était normal de célébrer le cinquantenaire de cet événement. Nous espérons pouvoir publier dans notre Bulletin un article retraçant l'histoire de notre association mais, en attendant, ne boudons pas cette célébration, quitte à fêter le centenaire de l'U.d.P. en 2007, 20 ans après le cinquantenaire...

A. T.
